



F.A.P.L.A.

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DU LAC D'AIGUEBELETTE

'LAC et NATURE' - 996 Route des plages - NOVALAISE -

Compte rendu de l'assemblée générale

15 04 2023 à 9H30 à AYN SALLE DE L'ESPERANCE FAPLA

Le président Jean BAUD ouvre la séance vers 9H45 après l'accueil café-viennoiseries, fort apprécié. Une vingtaine de personnes sont présentes. Mr André BOIS, président de la CCLA et maire de Dullin, Mr Christophe Veuillet, maire de Gerbaix et Mme Claudine TAVEL maire de Novalaise sont présents. Ils sont remerciés de leur présence et interventions.

Sont excusés, ces membres du CA : Céline Prissimitzis, Frédéric Pelisson, Erwan Messenger, Thierry Bernardy, Francis Ampe et Eric Rubier.

Pouvoirs : Thierry Bernardy à Catherine Bernardy, Céline Prissimitzis à Martine Crié, Francis Ampe et Frédéric Péliison à Jean Baud.

Rapport d'activités 2021 et 2022

Un diaporama (cf en annexe) réalisé par notre secrétaire est présenté à l'assemblée générale : bilan des activités du musée, des réunions, farou N° 84, réalisés dans l'année écoulée. Le diaporama est commenté par le bureau de la séance : Hilary, Martine, Catherine et Jean.

Depuis le Covid, un ralentissement de notre activité globale est souligné. L'été dernier, le musée a fonctionné durant l'été grâce à l'emploi de Mme Blandine Latour. Environ 110 entrées hormis les groupes ont été comptabilisées sur les deux mois d'été. L'ouverture hebdomadaire avait lieu du mercredi au samedi de 14h à 17h. La CCLA a versé la subvention annuelle de 3000€ et nous la remercions.

Rapport Moral :

Le président note que les responsables de la réserve naturelle régionale sont bien actifs. Mr Bois, président de la CCLA informe que le plan de gestion d'une durée de 7 ans est en cours de bilan pour établir un prochain plan de gestion. Le calendrier d'un plan de gestion n'est pas adossé à la durée de vie de la réserve qui a démarré en Mars 2015 pour 10 ans. Elle devrait se renouveler en 2024/25. Entretemps, le deuxième plan de gestion aura vu le jour. Cela peut paraître étonnant mais il n'y a pas de lien entre le calendrier du plan de gestion et celui de la validité de la Réserve naturelle régionale.

- Par ailleurs, le président de la FAPLA souligne l'importance de l'événement de l'année écoulée qui est l'entrée de notre territoire au sein du Parc de Chartreuse. Il est souligné par les élus présents qu'Aiguebelette le lac a voté contre en conseil municipal mais pour en conseil communautaire. Ladite commune aura l'occasion de revenir sur cette adhésion dans les temps à venir. Catherine précise que les restaurants d'Aiguebelette font néanmoins partie du Label parc de Chartreuse et précise qu'il faut bien faire la différence entre le label économique du parc de chartreuse et la réserve naturelle qui sont des outils au service d'un territoire totalement différents mais complémentaires, apportant essentiellement de la valeur ajoutée et des moyens pour un développement plus cohérent en lien avec les aspirations des territoires.

- Le président rappelle aussi l'importance du conseil citoyen lancé par la Communauté de

communes du lac d'Aiguebelette qui avance. Mr Vagnoux , nouvel administrateur de la FAPLA est également un des membres du conseil citoyen. Le référent de ce conseil est Mr le maire d'AYN, non présent ce jour mais très actif dans ce volet démocratique du territoire.

Mr Bois précise que ce conseil n'a pas vocation à remplacer une association comme la FAPLA qui se doit de continuer à œuvrer pour transmettre et fédérer les outils pédagogiques au service de la connaissance de notre environnement au plus grand nombre.

Catherine Bernardy précise que le monde associatif rencontre des difficultés au niveau national car les membres titulaires, c'est-à-dire engagés sur la durée, sont rares et les nouveaux quasi inexistantes. Cependant il existe au sein de notre vieille association, un profond respect réciproque des membres « dinosaures » de l'Associatif qui sont là depuis plus de trente ans pour certains, toujours passionnés et actifs pour transmettre leurs connaissances. Encore une fois, la quantité des membres n'est pas le seul facteur à prendre en compte.

Mme TAVEL maire de Novalaise précise quant à elle que la FAPLA ne doit pas parler que du lac mais se doit également d'évoquer les territoires ruraux autour. Jean Baud précise que la FAPLA résonne en bassin versant et que pour elle, IL Y A UN PAYSAGE formé de plusieurs communes toutes complémentaires.

Catherine pose la question à André BOIS, de l'évolution du musée suite aux différentes lettres et entretiens réalisés à ce sujet depuis 3 ans environ. En effet, notre association a exprimé le vœu que le musée, collection et animation-outils, soit incorporé à un autre outil plus vaste sur le territoire dans le cadre par exemple de la réserve naturelle, du parc chartreuse et/ou de la refonte de la scénographie de la maison du lac prévue...

Mr BOIS précise qu'un bureau d'études devrait prendre contact avec la FAPLA prochainement pour une étude de faisabilité. L'objectif est de créer pour les habitants et visiteurs un seul lieu destiné à la pédagogie/sensibilisation/communication sur l'environnement de notre territoire puisque les deux sites que sont aujourd'hui la maison du lac et le musée lac et nature s'épuisent à dynamiser leurs entrées et à faire vivre ces outils. Il faudra aussi intégrer les palafittes. L'assemblée l'en remercie.

Rapport Financier

La trésorière MARTINE CRIE prend la parole et dit que les chiffres énoncés seront repris dans le procès-verbal en pièce jointe.

Il ressort de l'exposé qu'à ce jour les recettes sont de 13195€ et les dépenses ont été de 9814€, que les cotisations ADHESIONS ont été de 495€, la subvention CCLA de 3000€ et que donc le solde est à ce jour de 3381€.

Le prochain bureau élu lors du prochain conseil d'administration aura pour mission d'aider Martine Crié dans sa tâche.

Mr T GUILLOT offre à la FAPLA et après précision, au musée une magnifique photographie sous verre des garages à bateaux du port de Nances. La FAPLA remercie chaleureusement MR GUILLOT. L'œuvre sera rajoutée au musée par Catherine.

Approbation du rapport moral, financier et d'activité à l'unanimité des présents.

Nouveaux membres du CA et Elections

Les membres actuels et présents à l'assemblée se lèvent pour se présenter. Ensuite, les 5 nouveaux membres du conseil d'administration intéressés se présentent.

Mr Philipp EYRE, ancien adhérent, époux de Hilary, dullinois, se propose maintenant qu'il est à la retraite. Professeur pour les étudiants en école de commerce. Il est accueilli avec bonheur.

Mme Lisbeth PEYRE, ancien adhérent et bénévole à plusieurs reprises pour le musée sur les sollicitations de Catherine, botaniste, à la retraite se propose également. Elle est accueillie avec bonheur.

Mr Michel VAGNOUX, membre du conseil citoyen et ayant participé au dernier CA en tant qu'invité par Jean BAUD se propose. Il fera le lien notamment avec le Conseil Citoyen. Il est accueilli avec bonheur.

Mr Patrick GONGUET ayant participé au dernier CA en tant qu'invité par Jean BAUD se propose. Il est également remercié pour toute son aide à la préparation du repas de cette assemblée. Il est accueilli avec bonheur.

Mme Bernadette ORAZI de St Béron, se présente comme retraitée avec un profil tourné vers l'éducation des enfants. Elle est intéressée en tant que membre du CA et par le poste de cet été au musée. Elle est accueillie avec bonheur comme membre du conseil d'administration.

Tous les nouveaux membres du conseil de la FAPLA sont accueillis à l'unanimité pour 6 ans conformément aux statuts de la FAPLA.

Un Conseil d'administration aura lieu d'ici fin avril pour le nouveau bureau de la FAPLA.

Musée lac et nature saison 2023 :

Outre la candidature de Mme ORAZI, se présente lors de l'assemblée Mme GENOFA CHARPINE qui habite à la Bauche, profil paramédical titulaire aussi du BAFA. Les deux CV seront étudiés et transmis au sein de la commission Musée. Une équipe de volontaires du CA rencontrera les deux candidates pour des entretiens.

Il est 11h15, la séance est levée.

Les secrétaires de séance, Catherine Bernardy et Céline Prissimitzis

Le Président, Jean BAUD

S'ensuit un temps fort de l'assemblée générale, avec l'intervention très appréciée d'Hilary EYRE sur « mettre la vie dans le sol ». A la suite de cette belle intervention, riche de connaissances, les participants viennent régler leur cotisation annuelle, le repas préparé par Marie Joste, Patrick Gonguet et Jean Baud s'ensuit pour le plaisir des papilles. Grand merci aussi à Martine Crie et Gilles Petit, de l'intendance, qui ont contribué à la réussite de cette belle assemblée générale .

